



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s’y référer dans l’application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l’OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périmètre de programmation
- Amorce de desserte
- Maillage possible

Eléments complémentaires

Les sous-secteurs peuvent être aménagés indépendamment les uns des autres ; cependant, à l'échelle de chaque sous-secteur, on recherchera une organisation cohérente.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,11	2	/	18.1	Optimisation progressive possible
2	0,14	2	/	14.2	Optimisation progressive possible
3	0,21	4	/	19	Optimisation progressive possible
4	0,24	5	/	20.8	Optimisation progressive possible
5	0,38	8	/	21	Optimisation progressive possible

Commune : BULEON - Le Pont Tual



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s’y référer dans l’application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l’OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d’OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Accès interdit
- Amorce de desserte
- Entrée de bourg à structurer et à paysager
- Haie à préserver

Eléments complémentaires

Une ou plusieurs amorces de desserte sont possibles depuis la rue de la Mairie ; leur bouclage au sein de l’opération n’est pas obligatoire pour les véhicules motorisés, mais souhaitable pour les continuités douces

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,43	7	/	16.2	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : BULEON - Les Camélias



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s’y référer dans l’application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l’OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d’OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Amorce de desserte
- Accès secondaire
- Continuité douce à créer
- Frange à créer

Eléments complémentaires

Desserte principale par le sud du site.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	1,19	26	5	21.8	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases

Commune : BULEON - Rue de la Mairie



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s’y référer dans l’application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l’OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d’OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périmètre de programmation
- Désenclavement

Eléments complémentaires

Le sous-secteur 1 accueillera des logements sociaux et/ou à destination de seniors.
L’aménagement du sous-secteur 1 ménagera une capacité à désenclaver les deux sous-secteurs adjacents.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,21	7	7	33.3	Optimisation progressive possible
2	0,09	1	/	11.1	Optimisation progressive possible
3	0,14	3	/	21.4	Optimisation progressive possible

Commune : BULEON - Rue des Ajoncs / Rue de la Forge



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s’y référer dans l’application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l’OAP ci-contre.

Légende synthétique

 Périmètre d’OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,18	4	/	22.2	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : BULEON - Rue du Stade



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s’y référer dans l’application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l’OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d’OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Amorce de desserte
- Accès secondaire
- Continuité douce à créer
- Frange à créer

Eléments complémentaires

Lien viaire à anticiper vers l’opération adjacente (amorce de desserte).

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	1,07	26	/	23.4	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases